Ecole animateur PSSE - Prévention Santé Sécurité et Environnement

Prévention Santé Sécurité Env.

19/11/2026

Contenu de la formation

Cette formation permet aux participants de comprendre les enjeux de la prévention Santé, Sécurité et Environnement (PSSE) et d'acquérir les compétences nécessaires pour animer une démarche de prévention au sein de l'entreprise. Ils apprennent à identifier et évaluer les risques professionnels, à mettre en place des actions de prévention, et à suivre les indicateurs de sécurité et d'environnement.

La formation aborde également la réglementation et les normes applicables, les techniques de communication et de sensibilisation des salariés, ainsi que le travail en collaboration avec les équipes et l'encadrement.

Débouchés

La formation prépare à des postes variés dans le domaine de la prévention et de la sécurité :

Animateur(trice) responsable PSSE dans une PME
Correspondant(e) PSSE dans une ETI ou une grande entreprise

Prérequis de la formation

Être choisi par l'entreprise pour sa capacité à animer la thématique Santé, Sécurité et Environnement.

Les objectifs

La formation vise à:

Former des animateurs capables de sensibiliser le personnel aux risques professionnels et d'adopter une démarche proactive de prévention.

Développer des compétences pour analyser les situations à risque et proposer des actions correctives adaptées.

Préparer à la mise en place d'outils et de procédures de prévention conformes aux réglementations.

Durée de la formation

Cette formation est dispensée sur une période de 27 jours.

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

La formation s'appuie sur plusieurs approches complémentaires :

Apports théoriques et réglementaires avec mise en pratique sur cas concrets.

Suivi individuel pour évaluer la progression et planifier le développement.

CENTRES DE FORMATION
Désertines, Cournon

DURÉE DE LA FORMATION
27 jours

ACCUEIL PSH
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap.

NOS ATOUTS

Taux de réussite à l'examen	100% en 2025
Taux d'insertion	100% (100% dans le métier visé) en 2025

• + de 50 ans d'expérience dans la formation aux métiers de l'industrie
• 15 stagiaires maximum sur les enseignements professionnels
• Un parc machine moderne : écrans interactifs, robots, simulateurs de soudure, impression 3D...
• + de 500 entreprises parentaires

Accompagnement en entreprise sur le projet de chaque stagiaire.

Modalité d’évaluation

Les acquis de la formation sont évalués à travers :

- Une soutenance finale devant un jury de professionnels, selon les grilles nationales d’évaluation.
- La présentation du projet et des activités du stagiaire, montrant la maîtrise des compétences du référentiel.

Modalités d’accès

Pour suivre cette formation, il faut respecter les conditions suivantes :

- L’inscription doit être confirmée dans un délai maximum de 12 mois, sous réserve d’un nombre suffisant de participants et des places disponibles.
- Les sessions inter-entreprises se déroulent chaque année de septembre à juillet, avec plusieurs créneaux pour s’adapter aux plannings professionnels.

Suite de parcours et passerelles possibles

Les stagiaires peuvent poursuivre leur parcours à l'École Prévention Santé Sécurité Environnement, Cycle 3, pour devenir Coordinateur(trice) PSSE.

Blocs de compétences

Il n’est pas possible de valider un ou plusieurs blocs de compétences

Equivalence

La formation est reconnue comme équivalente au CQPM Correspondant(e) PSSE, permettant une reconnaissance professionnelle solide.

Tarifs

Voir la page "Nos tarifs"